

Classes de montagne : du 17 Mars au 24 mars 2024 ,

Quelques renseignements utiles :

Toutes les informations utiles **avant le départ** et **pendant le séjour**, sont disponibles sur le site de l'athénée : www.aru1.be (activités - classes de montagne 2024 - adresse du blog : <https://leblogaru1ski.weebly.com/>)

Modalités départ	
<p><i>RDV le dimanche 17 mars à 20h00: dans la salle d'éducation physique garçons. Le parking dans la cour ne sera pas accessible! Mais l'accès se fait par la grande grille.</i></p>	<p>! Nous nous mettrons en route entre 21h30! et 22h00! (dès que les cars seront complets et chargés)</p>
<p>Signaler sa présence au professeur responsable de son groupe et lui remettre sous enveloppe fermée (nom +classe), les documents suivants : → <i>En échange, l'élève recevra une carte à son nom, un horaire pour la semaine et son fascicule</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• la carte d'identité ou le passeport• la carte européenne d'assurance maladie(à demander à sa mutuelle< !• Un complément d'information médical (si nécessaire)pour le Doc
<p><i>Les bagages seront dans un premier temps de déposer à l'emplacement désigné (car1-car2-car3 ou car4) dans la salle. Dans une deuxième phase, vous serez invités à aller remettre votre bagage au chauffeur de votre car.</i></p>	<p>Une fois dehors de l'école, bien rester sur le trottoir et attendre que les professeurs responsables invitent les élèves à aller prendre place dans les cars Une fois installé : ne plus sortir du car !</p>

Le petit journal des classes de montagne :

L'adresse du « petit journal » (est en réalité un blog où il sera possible de trouver le « Petit journal », tant avec quelques images qu'avec un petit résumé de la journée!) **Comment consulter ?**

en allant sur le site de l'athénée(www.aru1.be)	Aller cliquer successivement sur: <ul style="list-style-type: none">• -secondaire• -Activités• -classes de montagne 2024• https://leblogaru1ski.weebly.com/• "Le petit journal"
4/ Enfin, nous essayerons aussi de placer quelques images en cours de séjour. (le lien se trouvera dans le journal)	L'adresse des images sera cliquable au bas de la page du petit journal.

<p>En cas d'urgence: tel:+32/0477.07.73.45 (valable du 18 mars au 24 mars 2024) Tel du centre:</p>	<p>Pour les autres cas : Préférence pour →le mail : dhonnay@aru1.be ou cjauquet@aru1.be</p>
---	---

+33/(0)479 09 73 47

"Infos" à retenir:

Bagages :

Soyez *raisonnable* : on emporte toujours trop !, le plus est l'ennemi du bien!(+1 jeu de société! + un dictionnaire français-néerlandais)

Prévoir dans son Bagage à main: pique-nique (soir et matin !, le premier repas est prévu le lundi 11h30), **gants**, **lunettes**, **bonnet** et **crème solaire(indice élevé) !!**

Prendre une gourde ou une bouteille réutilisable (pas de canette). La gourde est vivement conseillée !

ET ! Se vêtir d'une **veste chaude**. **Mais aussi** se chausser de **bottines de marche** (une activité est prévue à l'arrivée et les bagages ne seront pas nécessairement accessibles!!!!)

REGLEMENT 2024:

dans le CAR:

- Il est plus que souhaitable (souhait exprimé par les chauffeurs!) de ne pas manger dans les cars ! (mais dans l'éventualité d'une telle chose, aucun déchet ne peut rester dans les cars → vérification par les profs à chaque halte)
- Il est cependant **interdit** de manger des chips, sucettes ,chewinggums et chocolat ! (seulement autorisés aux haltes), et seules les boissons à "bouchon vissé" seront autorisées dans le car (pas de canettes!) → sanction ! : jeter l'objet du délit à la poubelle (et si récidive : sanction dès l'arrivée)
- Il est interdit de se déplacer dans le car ! OBLIGATION de GARDER sa ceinture de sécurité attachée pendant tout le trajet (cfr le règlement de police !) Ecouter la musique uniquement avec casque ou écouteurs !

Au niveau des "CHAMBRES":

Les déplacements au sein de l'hôtel (de chambre en chambre):

Les déplacements d'une chambre vers une autre est toléré, MAIS les rencontres doivent se faire dans le couloir ou dans les espaces de l'hôtel prévu pour ça. Il est impératif de rester à son étage.

Cependant, il y a des conditions pour rendre une visite exceptionnelle (et autorisée par le professeur responsable de l'étage) dans une chambre voisine :

- cela ne dérange PERSONNE dans la chambre d'accueil
- cela n'engendre pas de bruit, désordre,... excessif
- cela reste des déplacements unisex !

La directive est cependant **d'éviter de laisser entrer des étrangers dans sa chambre** et de privilégier plutôt les rencontres au niveau du couloir !!! ou au niveau de la salle de rencontre !!!

IL est cependant formellement interdit, sous peine de très lourdes sanctions !!! , **de changer d'étage**.

Les chambres doivent être rangées en permanence (les professeurs responsables de l'étage vérifient l'état des chambres tous les jours)

Pour les " REPAS":

Les élèves doivent arriver avec ceux avec lesquels ils veulent manger car ils sont installés par ordre d'arrivée. Aucun déplacement n'est accepté sans autorisation préalable du professeur responsable de la table.

IMPORTANT! :

Toutes les questions que les élèves se poseraient durant le séjour, doivent toujours être posées à leur professeur responsable (surtout lorsque cela concerne l'horaire quotidien!)

